

Révision par l'ombudsman de Radio-Canada à propos d'une entrevue sur un défilé historique de l'Ordre d'Orange à Hull en 1911 à l'émission radio *Divines tentations*, diffusée à Radio-Canada Ottawa-Gatineau, le 5 janvier 2008.

Le 5 janvier 2008, la station régionale de Radio-Canada en Outaouais a diffusé à l'émission *Divines tentations* une entrevue de l'animateur Claude Naubert avec l'historien Raymond Ouimet sur le défilé de l'Ordre d'Orange qui a eu lieu à Hull en 1911.

Le même jour, un auditeur, M. François Miville-Deschênes, a porté plainte. Je précise qu'il n'a aucun lien de parenté avec moi.

« À écouter Claude Naubert ce matin, on pouvait se demander si l'émission n'était pas commanditée par le Parti québécois. En effet, un des invités relatait l'épisode du défilé des Orangistes à Hull en 1911, il y a presque 100 ans donc.

Claude Naubert, votre animateur de remplacement [...], ne cessait de parsemer le récit dudit défilé de ses commentaires biaisés et anglophobes, ce qui n'avait pas sa place dans le récit d'un événement historique.

J'exige donc que vous lui fassiez comprendre ce que veut dire la neutralité journalistique et que vous me teniez au courant des actions entreprises en ce sens. »

Le 8 janvier suivant, le directeur des stations régionales des services français de Radio-Canada en Outaouais, M. Richard Simoens, lui a répondu :

« [...] Très honnêtement, je crois que monsieur Naubert s'est bien acquitté de sa tâche, laissant à son chroniqueur la place nécessaire afin de bien relater le déroulement d'une histoire qui se serait passée il y a une centaine d'années. Nous ferons un suivi auprès de l'équipe afin qu'elle prenne connaissance de votre point de vue par rapport au travail effectué. »

Cette réponse n'a pas satisfait le plaignant qui a aussitôt répliqué :

« [...] À cet égard, vous avez raison. C'est sur la teneur de ses commentaires que j'en avais. »

J'ai donc entrepris la révision du dossier.

LA RÉVISION

L'émission *Divines tentations* est décrite comme suit au site Web de Radio-Canada :

« Danièle Grenier se fait un bonheur d'être au parfum des mille et un plaisirs qui peuvent agrémenter notre quotidien et nos escapades. Qu'il s'agisse d'art culinaire, vinicole ou horticole, l'équipe des *Divines tentations* sait nous mettre l'eau à la bouche et se plait à nous faire découvrir une foule de délices qui n'a d'égale que notre insatiable désir d'apprendre et de découvrir. »

Ce n'est pas strictement une émission d'information dont

« Le but premier est l'examen sérieux de questions importantes. »
(NPJ, IV, 3.3)

C'est plutôt une émission où les genres Information et Divertissement sont mêlés. Autre élément du contexte, ce n'est pas un jour de la semaine normal : le samedi est jour de congé pour la majorité des citoyens et la programmation prend un cours différent : le ton est plus léger, il y a plus de sujets légers et le traitement des sujets est aussi souvent plus léger.

Enfin, l'animatrice régulière était en congé et c'est un animateur connu des auditeurs qui l'a remplacée, M. Claude Naubert.

M. Raymond Ouimet est le président du Centre régional d'archives de l'Outaouais (www.aaao.ca/ouimet.htm), l'auteur de plusieurs publications sur l'histoire de la région; l'animateur l'a interviewé à propos d'un événement qui a eu lieu en 1911, un défilé organisé par l'Ordre d'Orange à Hull. L'entrevue a duré 10 minutes. Dans le cadre de cette entrevue, le plaignant a estimé que « l'animateur ne cessait de parsemer le récit dudit défilé de ses commentaires biaisés et anglophobes ». La transcription des propos de l'animateur est jointe à l'annexe 2.

Radio-Canada attache beaucoup d'importance à l'impartialité de ses journalistes.

« La crédibilité de l'entreprise et celle de ses journalistes sont indissociables et tributaires l'une de l'autre. La crédibilité dépend de qualités comme l'exactitude et l'impartialité du reportage et de la présentation. » (NPJ, III,3)

« Il est aussi capital, pour garder la crédibilité de leurs propos, que les animateurs, les animatrices et les interviewers s'abstiennent d'engagement personnel, non seulement lorsqu'ils s'adressent au public, mais encore dans leur façon d'animer une discussion ou dans le choix de leurs questions. » (NPJ, IV, B, 1.1)

L'animateur n'a pas pris le temps de présenter son invité, Raymond Ouimet; c'était un habitué de l'émission et il semble que les auditeurs le connaissaient déjà. Il a situé tout de go le sujet de l'entrevue.

En cours d'entrevue, il a énoncé principalement des questions à l'intention de son invité :

« Vous allez nous parler de l'Ordre d'Orange?...

... Qu'est-ce qu'ils ont fait dans notre région?...

... M. Sproule ne voyait pas de provocation?...

... Qu'est-ce que les journaux disaient?...

Parfois il a glissé un complément d'information :

... Là où on a piétiné le drapeau québécois...

... Avant Le Droit qui a vu le jour en 1913...

Parfois il a mis en contexte :

... Il y a peut-être l'attrait du pouvoir...

... C'est pas un bel exercice de relations publiques, il me semble...

... Il y a quand même des électeurs protestants à Hull... »

L'utilisation des « peut-être » et « il me semble » met en évidence qu'il s'agit d'hypothèses qui visaient à relancer l'interviewé.

Il faut aussi noter le ton de l'entrevue, le ton est léger, l'entrevue est entrecoupée de rires.

«Vous allez nous parler de l'Ordre d'Orange, après les clémentines, c'est les oranges, c'est ça?»

Cela n'empêche pas de considérer qu'on est ici en présence d'une portion informative de l'émission. On relate l'histoire d'un défilé controversé à Hull. C'est dans ce contexte initial que l'animateur a utilisé un « **nous** » pour parler des « provocations quotidiennes » des anglophones:

Claude Naubert : « Et avec Raymond Ouimet, en cette ère d'accommodement raisonnable vous avez décidé de nous parler, juste pour mettre - tourner le fer dans la plaie. » (Inaudible) (Rires)

Une voix: « Ça va faire mal! »

C. N. : « Vous allez nous parler de l'Ordre d'Orange, après les clémentines, c'est les oranges, c'est ça? »

Raymond Ouimet : (Rires) « Bien oui, hein. On en parle peut-être. Je pense c'est moins connu au Canada français aujourd'hui peut-être sauf dans certaines régions comme Shawville ou Brockville en Ontario. »

C.N. : « Qui **nous** provoquent eux autres quotidiennement... Oui » (Rires) [...]

Le chroniqueur Ouimet estimait que l'épisode du défilé d'Orangistes à Hull en 1911 n'était pas un fait de l'histoire très connu au Canada français à l'exception peut-être par les habitants francophones comme anglophones de la région de Shawville ou de Brockville. Et on comprend par la remarque de l'animateur que ce sont les anglophones qui *provoquent* les francophones.

Certains auditeurs auront saisi que l'animateur avait lancé une boutade pour faire rire ou une bravade pour forcer l'interviewé à exprimer son point de vue.

Mais d'autres auront retenu qu'en employant le *nous*, l'animateur s'était identifié comme francophone et comme membre du groupe visé par les « provocations quotidiennes » des anglophones de ces régions. Ils auront alors interprété ses propos comme un engagement, une prise de position personnelle, celle d'un militant de la francophonie. Ils se seront demandés plus spontanément si l'animateur n'avait pas exagéré la réalité en parlant de provocation « quotidienne ».

J'ai un malaise face à l'utilisation de ce *nous* pour parler des « provocations quotidiennes » : il sous-entend un parti pris de la part de l'animateur. J'estime que l'emploi de ce *nous* est discutable lorsqu'un animateur dirige un segment d'information. Son ton peut-être plus léger que celui d'un chef d'antenne, mais il doit faire preuve de plus de retenue que dans les portions divertissantes de l'émission.

L'animateur Claude Naubert rejette catégoriquement l'allégation du plaignant. Claude Naubert dit qu'il n'a rien d'un anglophobe. Il explique ainsi ses commentaires sur Shawville et Brockville, de même que l'emploi du « nous »

« ...mes commentaires étaient reliés à des expériences vécues par le passé dans la région de Shawville où il était impossible de me faire servir en français. Pour ce qui est de Brockville, (...) ce monsieur devrait consulter les livres d'histoire et les archives de journaux qui parlent de long en large de l'APEC qui brûla un drapeau du Québec en 1989. Faire ce même geste avec n'importe quel drapeau est tout aussi condamnable ».

Si Claude Naubert avait rappelé l'incident du drapeau à ce moment-là au chroniqueur Ouimet plutôt que de lui lancer que Brockville et Shawville « nous provoquent eux autres quotidiennement », il s'en serait tenu à des faits historiques indéniables. Il aurait aussi pu mentionner qu'il avait eu à plusieurs reprises de la difficulté à se faire servir en français dans la région du Pontiac. Il aurait aussi pu parler des démêlés des commerçants avec l'Office québécois de la langue française.

Après réflexion, l'animateur a convenu que ses mots étaient peut-être mal choisis.

« Avec un peu de recul, peut-être aurait-il fallu que je fasse référence à l'unilinguisme et à la volonté de la plupart des commerçants à ignorer la langue de Molière dans leurs activités quotidiennes pour mieux encadrer mes propos. Que voulez-vous, ce sont les joies du direct. C'est sorti comme c'est sorti. »

Je réalise bien sûr qu'en milieu minoritaire, il n'est pas toujours facile de demeurer impartial ou neutre face à des questions qui touchent à la langue et à l'identité. A ce sujet le mandat de Radio Canada indique que le radiodiffuseur public national doit « refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue » Ce mandat laisse une grande latitude quand à la mission particulière des stations régionales de Radio-Canada en dehors du Québec. Mais il y a un équilibre à trouver entre la diffusion des préoccupations réelles des francophones en Ontario, par exemple, et le fait de devenir partie prenante au débat, et non plus observateur et analyste.

Il est certain que les animateurs ont une assez grande latitude dans les émissions où l'on mélange le divertissement et l'information, mais les normes et pratiques journalistiques s'appliquent à tous les sujets quand il est question d'information.

Il faut mettre l'incident dans son contexte. La direction des programmes doit pouvoir faire la part des choses lorsqu'elle demande à un animateur de faire preuve de créativité dans sa manière d'amener différents sujets et différents interlocuteurs à l'antenne, dans sa manière d'accompagner l'auditeur qui l'écoute.

CONCLUSION

Rien dans l'entrevue ne permet de croire comme le prétend le plaignant que l'émission est commanditée par le Parti québécois et que l'animateur tient des propos anglophobes.

Toutefois, comme il s'agissait d'un segment d'information au sein de l'émission, l'animateur n'aurait pas du utiliser le « nous » pour parler des « provocations quotidiennes » que les francophones subiraient à Brockville et à Shawville. Ce faisant, il s'engageait personnellement dans le débat.

J'estime que la plainte est en partie fondée.

Julie Miville-Dechêne
Ombudsman des Services français, Société Radio-Canada
Le 6 février 2008

ANNEXE 1

LE MANDAT DE L'OMBUDSMAN

Le mandat de l'ombudsman, c'est de :

... juger si la démarche journalistique ou l'information diffusée qui fait l'objet de la plainte enfreint les dispositions de la politique journalistique de Radio-Canada...

aussi appelée *Normes et pratiques journalistiques (NPJ)*, accessible à l'adresse Web suivante : www.radio-canada.ca/ombudsman

Cette politique s'appuie sur trois principes fondamentaux : l'exactitude, l'intégrité et l'équité.

La politique journalistique est un ensemble de règles que la Société Radio-Canada s'est donnée au fil des ans. Ces règles, qui visent à développer un journalisme d'excellence, vont bien au-delà des prescriptions de la loi; elles proposent un idéal difficile à atteindre, mais vers lequel tous les artisans doivent tendre.

ANNEXE 2

Transcription intégrale des propos de l'animateur en cours d'entrevue

L'animateur Claude Naubert (C.N.) interviewe le chroniqueur Raymond Ouimet (R.O.). D'autres personnes assistent en studio et interviennent parfois par des rires, des murmures ou quelques mots : Jean Marie Bergeron (J.-M.B.), Mario D'Eer (M.D.) et Jean Lauriault (J.L.)

C. N. : Et avec Raymond Ouimet, en cette ère d'accommodement raisonnable vous avez décidé de nous parler, juste pour mettre- tourner le fer dans la plaie

R. O. : ... (...inaudible...) (Rires)

? (Une voix):. : ...Ça va faire mal!

C.N. : Vous allez nous parler de l'Ordre d'Orange, après les clémentines, c'est les oranges, c'est ça?

R. O. : (Rires) Bien oui, hein. On en parle peut-être Je pense c'est moins connu au Canada français aujourd'hui peut-être sauf dans certains régions comme Shawville ou Brockville en Ontario

C. N. : Qui nous provoquent eux autres quotidiennement. Oui (Rires) (...)

R. O. : ...Rien à faire avec les oranges ou les clémentines...

R. O. : L'Ordre d'Orange d'Amérique du Nord britannique a été fondé en janvier 1830, devinez où?

C. N. : à Brockville

R. O. : Oui!

C. N. : là où on a déjà piétiné le drapeau québécois... Ouais...

C. N. : ...Mais il y a peut-être aussi l'attrait du pouvoir. Donc si c'est populaire, on va aller hurler avec les loups-là...

C. N. : ...C'est pas un bel exercice de relations publiques, ça il me semble...

C. N. : ... Qu'est-ce qu'ils ont fait particulièrement, les Orangistes, dans notre région ?

R. O. : (...)

C. N. : ... leur rappeler qui avait gagné, justement là...

C. N. : ...Donc M.T.S. Sproule ne voyait pas de provocation de la part des Orangistes? Ils faisaient juste ce qui leur était dû?...

C. N. ... Parce que le maire Archambault était dans une situation délicate parce qu'évidemment il y a la majorité catholique. Mais Il y a quand même des électeurs protestants dans la ville de Hull?...

C. N. : ...Tout à fait. Et les journaux qu'est-ce qu'ils disaient eux?...

C. N. : ...Avant le Droit qui a vu le jour en 1913...

R. O : L'Ordre d'Orange a décidé de faire défiler 10-12 mille membres...

C. N. : C'est la ville qui double! Mais qu'est-ce qui s'est passé Raymond. Il n'y a pas eu 14 000 personnes qui ont défilé tout de même...

R. O : [...il n'y en ont que quelques centaines qui vont marcher dans la ville....]

? (Rires) Une voix : ...Intéressant...

C. N. : Ah! ...comparé aux 14 000 qu'ils prévoyaient...

? (Une voix): ... C'aurait été de leur faute...

R. O. :... Le maire de Hull va avoir besoin d'un tonique pour ses nerfs

C. N. : Ouais en tout cas, On va avoir de la bière tout à l'heure avec Mario Der.....

? (Une voix):. : ...Mais faut dire que c'était importé d'ailleurs... Nous autres on est un peuple assez correct, hein? C'est les Européens qui nous importaient leurs problèmes là-bas ici. Dieu merci, on a essayé de corriger ça ...

C. N. : ... La foi, c'est ça. La foi de l'un et la foi de l'autre... Bon bien en tout cas Ça été plus calme qu'on pouvait le laisser penser quelques jours avant. Ça été moins pire. C'était un pétard mouillé finalement... De s'accommoder raisonnablement ... Merci Raymond.